

RCS : LE MANS
Code greffe : 7202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00191
Numéro SIREN : 494 767 122
Nom ou dénomination : 72 M

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2018 sous le numéro de dépôt 15140

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DU MANS

Cité Judiciaire
1 Avenue Pierre Mendes France
72014 LE MANS CX 2
Contact: Gtcsarthe@aol.com Site: www.infogreffe.fr
TEL : 0 891 01 11 11

RECEPISSE DE DEPOT

ID3

10 allée du Groupe Nicolas Bourdaki
CS 60035
63178 AUBIERE CEDEX

V/REF :

N/REF : 2007 B 191 / 2018-A-15140

Le greffier du tribunal de commerce du Mans certifie qu'il a reçu le 12/11/2018, les actes suivants :

Extrait de décision(s) de l'associé unique en date du 29/06/2018
- Changement(s) de commissaire(s) aux comptes

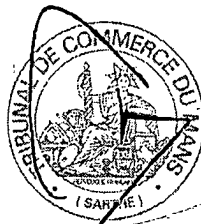
Concernant la société

72 M
Société par actions simplifiée
15 rue Ettore Bugatti
72650 La Chapelle Saint-Aubin

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-A-15140 le 13/11/2018

R.C.S. LE MANS 494 767 122 (2007 B 191)

Fait à LE MANS le 13/11/2018,
LE GREFFIER



COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL

72 M

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 rue Ettore Bugatti, 72650 LA CHAPELLE ST AUBIN

494 767 122 RCS LE MANS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 JUIN 2018**

.....
.....

QUATRIEME DECISION

L'associée unique, prend acte que du fait de l'apport partiel d'actif réalisé le 31 mars 2018, par la société TRASSOUDAIN BARTHELEMY ET ASSOCIES, Commissaire aux comptes titulaire, au profit de la société BTB AUDIT, société à responsabilité limitée ayant son siège social à ROMAGNAT (63540), 15 rue Cugnot, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 819 887 027, cette dernière devient Commissaire aux Comptes titulaire de la société pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à la décision d'approbation des comptes à clore le 31 décembre 2020.

L'associée unique prend acte que Madame Marie-Pierre BARTHELEMY reste Commissaire aux Comptes suppléant de la Société.

.....
.....

SIXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au cabinet ID3 AVOCATS pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

DSD HOLDING
Repr par CDH
Elle-même repr. par Christophe DELOUCHE

